

An Nor Digor

n°13

Juillet 1996

Bulletin
Associatif
de Guimaëc



SOMMAIRE

La commune

Le mot du maire	3
Photo de classe	4
Budgets	5-6
Conseil Municipal des jeunes	6
Plan du projet d'aménagement d'une salle de classe	7
Chronique économique	8
Poste	9
Développement de l'hébergement touristique	10
Guimaëc, une commune dans le vent ?	11
Reconstitution du bocage	11
Un retour dans le temps	12
Mutuelle chirurgicale	13
Aménagement pastoral du diocèse	14
Silence on tourne - jeux.	15
Jean Coëtanlem	16
La colombophilie, une activité passionnante.	17

Les associations

Quand Marie-Thé rencontre Sally...	19
Foyer Rural - 3 ^{ème} âge - calendrier été 96.	20
Tribune Libre : Alain Troadec	21
Loisirs : Centre aéré 96 ULAMiR.	22

LE MOT DU MAIRE

Ca y est, la communauté de communes du Trégor est née. A la fin de l'année 1995, le Préfet du Finistère a fini par prendre l'arrêté portant constitution de cette communauté. Depuis 1991, l'idée faisait son chemin, mais rencontrait des obstacles liés, notamment à sa petite taille : 5 communes (Guimaëc, Locquirec, Lanmeur, St-Jean-du-Doigt, Plouégat-Guerrand, 5800 habitants).

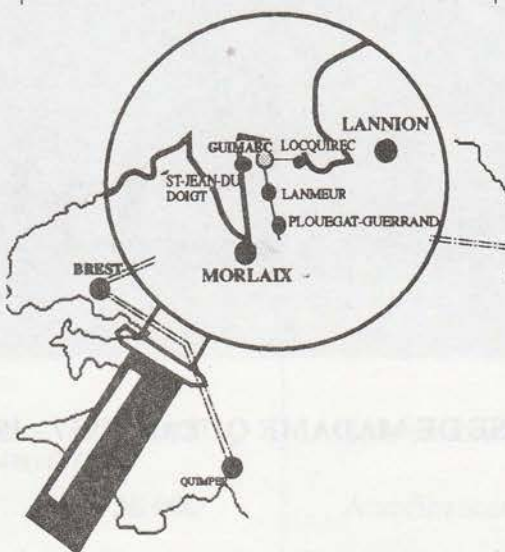
Alors, la communauté d'Astérix ? de Lilliput ? N'exagérons rien. Certes, elle est bien plus réduite que la communauté de communes des pays de Morlaix, avec la ville elle-même et 12 autres communes, mais elle n'est pas la plus petite du département, il y en a deux autres de moins de 5000 habitants, et même une de moins de 300 habitants.

Il est difficile d'estimer la taille idéale pour un tel regroupement dont le rôle principal est d'être un outil de développement : une grande communauté avec des moyens financiers importants peut étudier et faire aboutir des projets en peu de temps ce qui est une force ; par contre les esprits de nos administrés ne sont pas nécessairement prêts à s'intégrer à de grandes structures avec des communes qu'ils connaissent peu, des élus qu'ils n'ont pas l'occasion de rencontrer.

Les élus ont choisi la prudence. D'un côté ils ont mis sur pied une communauté spécifiquement trégoroise. Le Trégor a des problèmes particuliers mais ils

ont choisi des statuts qui sont très proches de ceux de la communauté de Morlaix et ils adhèrent à un regroupement des communautés autour de Morlaix. Si d'aventure, il s'avérait que le Trégor n'a pas la taille suffisante pour fonctionner dans de bonnes conditions, un rapprochement avec Morlaix pourrait être étudié.

Une communauté pour quoi faire ? Deux compétences sont obligatoires : l'aménagement de l'espace qui suppose une harmonisation des Plans d'Occupation des Sols et le développement économique. Il faut y



ajouter une compétence optionnelle¹.

Avec quel argent ? Tout d'abord l'argent du contribuable. Par exemple pour l'exercice 1996, la communauté paie à la place des communes les participations à trois organismes : Centre Social ULAMiR Trégor Ouest, la Mission Locale Rurale (pour l'emploi des 16-25 ans) et le Pays de Trégor. Cela représente au total 28,50F par habitant.

La communauté va collecter cette somme auprès des contribuables par une ligne supplé-

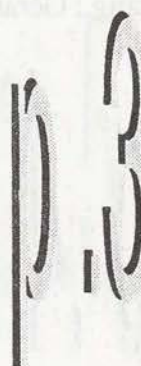
mentaire sur la feuille d'impôts. Au lieu de trois, cela fera quatre. Alors, plus d'impôts ? En principe non puisque la commune aura un peu moins de dépenses, elle pourra se contenter d'un peu moins d'impôt. Ceci pouvant compenser cela. Ainsi à Guimaëc, les taux communaux n'ont pas été augmentés au dernier budget.

Mais les ressources ne viendront pas que des communes, elles viendront aussi de l'Etat, par la Dotation Globale de Fonctionnement que perçoivent également, par ailleurs, les communes. Cette dotation pour 1996 est de 500 000F. Elle est incitative, c'est-à-dire que plus il y aura de tâches intercommunales déléguées à la communauté de communes et plus elle sera élevée : ordures ménagères, distribution de l'eau, voirie...

Pour autant, la communauté de communes n'est pas la panacée, l'organisme qui va apporter à la fois toutes les solutions aux problèmes d'équipement et à ceux du développement économique. Cela étant, les communes ont besoin de travailler en concertation, plus encore qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent, car celui qui est à la recherche d'un emploi se fiche pas mal des frontières communales et on le comprend...

Bernard CABON.

1 - C'est l'habitat qui a été retenu, c'est-à-dire que les communes pourraient s'entendre pour obtenir plus facilement des logements sociaux par exemple.



La commune



LA CLASSE DE MADAME QUEAU (1957 - 1958)

De gauche à droite :

1^{er} rang : Louis Redou, François Perrot, Jean-Paul Garrec, Fanfan Troadec, Laurent Séité, Jean-Pierre Corboliou, Tanguy Cosquer.

2^{ème} rang : Jean-Yves Folgalvez, Michel Choquer, Hervé Quéméner, Pierre Bouget, Jean-Claude Etien, Bernard Riou, Yvon Eleouet.

3^{ème} rang : Gérard Troadec, Marcel Le Scour, Daniel Tocquer, Alain Fournis, Tanguy Coriou, Denis Mel.

BUDGET COMMUNAL 1996

(Les chiffres principaux)



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	1 173 000 ^f	Contributions directes	1 711 277 ^f
Participations et contingents	570 524 ^f	Dotations de l'Etat	969 570 ^f
Travaux et services extérieurs	381 000 ^f	Produits domaniaux et d'exploitation	461 500 ^f
Prélèvement pour dépenses d'investissement	614 437 ^f	...	
...			

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursements d'emprunts (dont Rbt d'un emprunt TVA : 460 000 ^f)	718 071 ^f	Subventions	510 466 ^f
Achat de matériel	36 000 ^f	Autofinancement	614 437 ^f
Travaux bâtiments (école)	335 563 ^f	TVA	372 456 ^f
Voirie	712 940 ^f	Emprunts	848 000 ^f
Colombarium	14 400 ^f	...	
Terrain des sports	10 400 ^f		
...			

15

BUDGET ASSAINISSEMENT

CHIFFRES PRINCIPAUX

FONCTIONNEMENT

Recettes et dépenses s'équilibrent à 70 637 F

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES

Annuités d'emprunt	49 200 F
Travaux HT	603 903 F
TVA	124 403 F

RECETTES

Subventions	338 703 F
Emprunt	265 200 F
Remboursement TVA	124 403 F

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Suite à la volonté de passer la main de cinq jeunes conseillers, **Laurent Guillou, Alan Cabon, Arnaud Bouget, Pierre Le Goff, Mickaël Prigent**, qu'il faut d'ailleurs remercier pour le travail accompli, car ils étaient tous membres du C.M.J. de départ en 1991, et ils ont participé activement aux projets réalisés, il a été nécessaire, de pourvoir à leur

remplacement, cela n'a d'ailleurs pas été trop compliqué, de nombreux jeunes étant intéressés.

Les nouveaux élus sont :

- **Corinne Quéré, Florence Vergassola, Carine Prigent, Cédric Clugnac, Morgane Chollet, Yves Le Goff**, qui vont rejoindre les conseillers restant en place :

- **Marine Meuric, Marzina Clugnac, Hervalina Bourges, Emmanuelle Poirier, Anne-Lise Scouarnec, Sébastien Guillou, Aurélie Thilloy.**

Tous ces jeunes élus, vont pouvoir œuvrer, à leur tour et plancher, sur des projets, qui alimenteront les débats, lors des prochaines réunions.

Pour le moment, il n'est question que de l'action de

cet été ; mettre en place des visites guidées de la Chapelle de la Joie, 2 ou 3 jours par semaine, en juillet et août. Il est certain, que de nombreux touristes et amateurs d'art, seront heureux de profiter de cette opportunité.

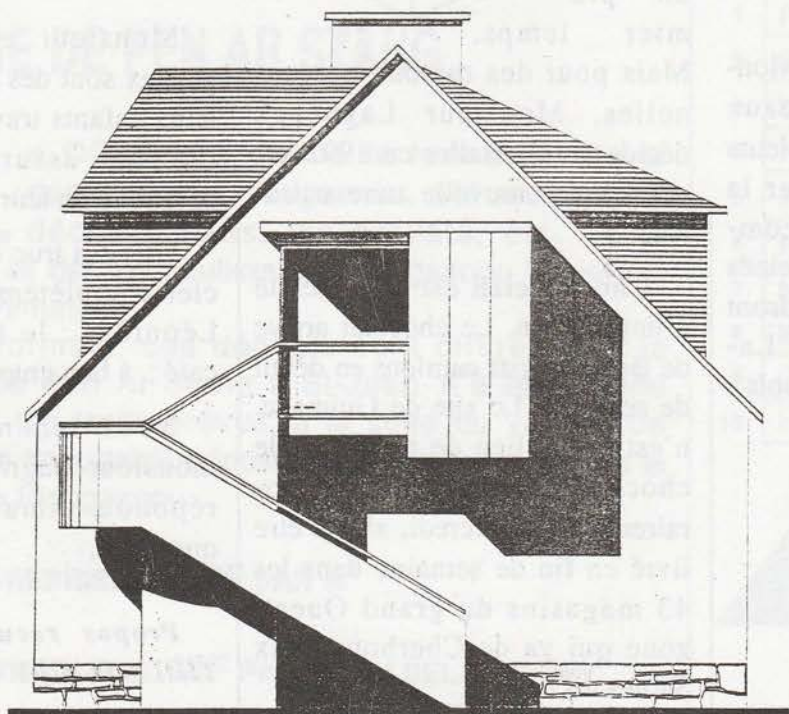
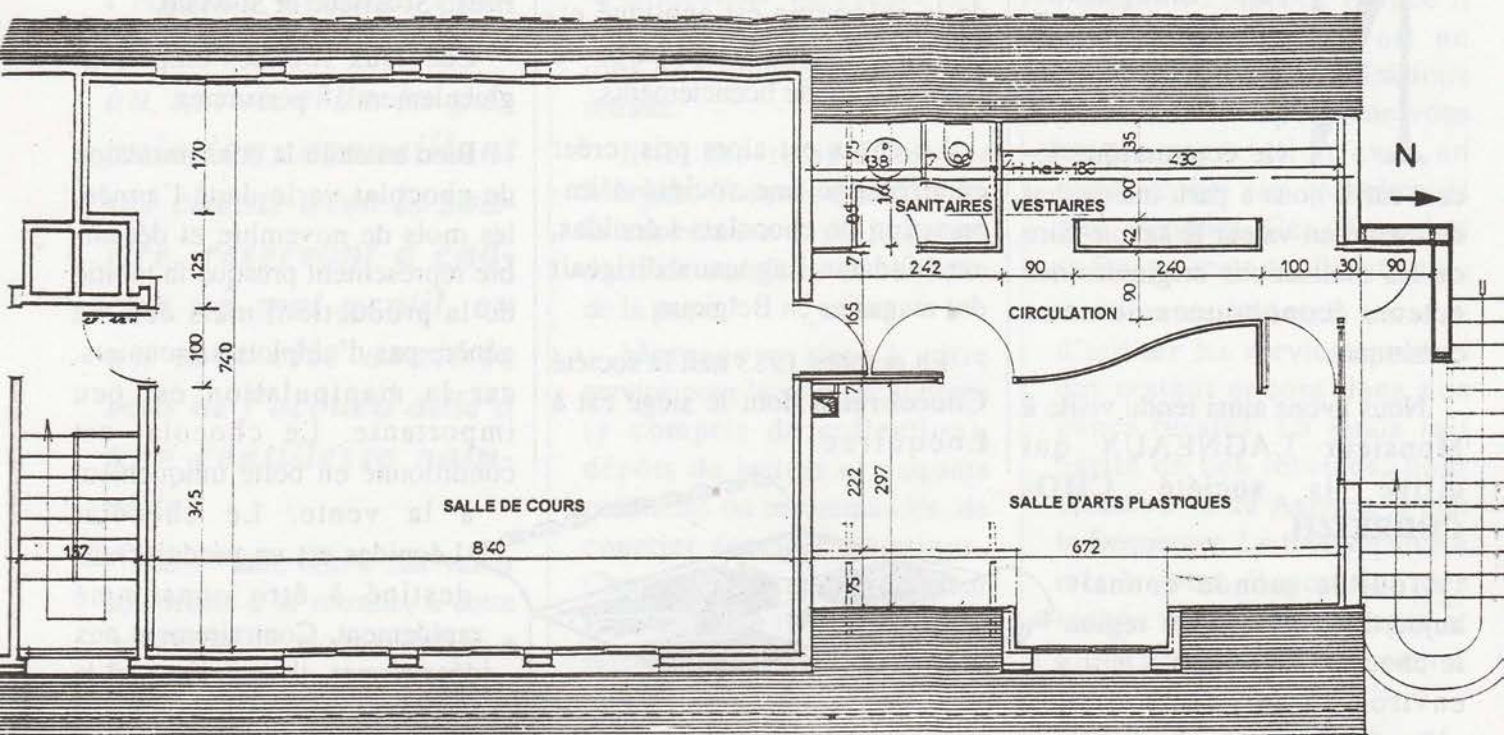
A cet effet, une réunion sera organisée en juin, avec l'aide de Monsieur le Recteur, pour l'organisation de ces visites.

J.-C. Thilloy.



ECOLE : PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉTAGE (CÔTÉ NORD)

Estimation : 335 563FTTC



Architecte : Alain LE SCOUR
GUIMAËC

Escalier d'accès
Façade Nord 1/50è

17



CHRONIQUE ÉCONOMIQUE



CHOCOBREIZH

Nous inaugurons, dans ce numéro, une nouvelle rubrique qui s'intéresse à la vie économique locale car il nous a paru intéressant de mettre en valeur le savoir-faire ou les réalisations originales des acteurs économiques de notre commune.

Nous avons ainsi rendu visite à Monsieur LAGNEAUX qui dirige la société **CHOCOBREIZH**.

Tout le monde connaît aujourd'hui dans notre région le chocolat Léonidas. Or il y a environ 15 ans, cette marque n'était pas ou peu connue dans le grand ouest.

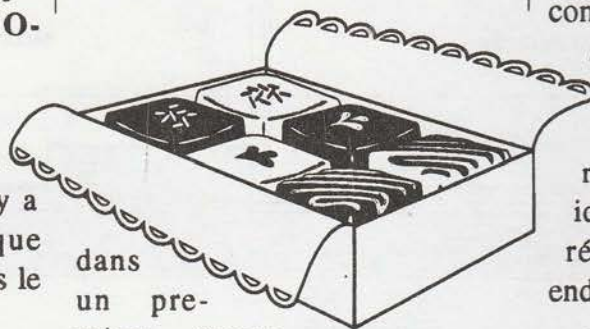
Originaires de Belgique, Monsieur et Madame Lagneaux viennent en Bretagne passer leurs vacances à Locquirec pour la première fois en 1974, accompagnés de leurs enfants. Fascinés par notre région, ils reviendront chaque année. Monsieur Lagneaux a occupé divers emplois :

maître d'hôtel, restaurateur et ... sidérurgiste en Lorraine.

En 1983, le plan de liquidation de la sidérurgie est appliqué et, Monsieur Lagneaux fait partie du premier train de licenciements.

Le choix est alors pris, créer en Bretagne une société d'importation de chocolats Léonidas, car Madame Lagneaux dirigeait des magasins en Belgique.

En octobre 1983 naît la société **Chocobreizh** dont le siège est à Locquirec



dans un premier temps.

Mais pour des raisons personnelles, Monsieur Lagneaux décide de s'installer en 1992 sur notre toute nouvelle zone artisanale.

Chocobreizh est une société d'importation. Le chocolat arrive de Belgique par camions en début de semaine. Le site de Guimaëc, n'est qu'un lieu de transit où le chocolat est entreposé temporairement le mercredi, afin d'être livré en fin de semaine dans les 43 magasins du grand Ouest, zone qui va de Cherbourg aux Sables d'Olonnes.

Au sein de la société "Chic Drageoir" que Monsieur et Mada-

me Lagneaux ont créée, il y a six magasins dont ils sont propriétaires à Morlaix, St-Pol, Brest, St-Brieuc et St-Malo.

Ces deux sociétés emploient globalement 18 personnes.

Bien entendu la consommation de chocolat varie dans l'année, les mois de novembre et décembre représentent presque la moitié de la production, mais cela ne génère pas d'emplois saisonniers, car la manipulation est peu importante. Le chocolat est conditionné en boîte uniquement à la vente. Le chocolat Léonidas est un produit frais, destiné à être consommé rapidement. Contrairement aux idées reçues, il supporte mal le réfrigérateur et préfère les endroits frais.

Monsieur et Madame Lagneaux sont des gens heureux car leurs enfants travaillent avec eux, ils sont assurés ainsi de la pérennité de leur entreprise.

Un petit truc enfin pour apprécier complètement un chocolat Léonidas : le tremper dans le café ; à bon entendeur...

Nous tenons à remercier monsieur Lagneaux pour avoir répondu aimablement à nos questions.

Propos recueillis par J.C. THILLOY et J.Y. CREIGNOU.



POSTE... DÉPART EN RETRAITE DE MARIE-THÉRÈSE PRIGENT

Depuis mars 1981, Marie-Thérèse Prigent avait la charge de l'Agence Postale. Pendant 15 ans, elle a été au service de la population, accueillant ses clients avec le sourire, réservant à chacun un mot gentil, en un mot elle avait le sens de l'accueil allié à une gentillesse naturelle.

Le 1^{er} mai, elle a fait valoir ses droits à la retraite, à cette occasion la municipalité a organisé une petite cérémonie.

Après avoir entendu le maire retracer les différentes étapes de sa vie et la remercier pour le travail effectué, il lui a remis deux tableaux de Thégée (artiste locale). Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Elle est remplacée par Morgane Tocquer qui assurera la succession avec le même désir de satisfaire la clientèle de la poste.

Morgane se tient à votre service pour la vente de timbres (y compris de collection), dépôts de lettres et paquets ordinaires ou recommandés, de courrier accéléré (Distingo, Chronopost...) mais aussi pour l'ouverture de livrets de Caisse Nationale d'Épargne (livrets

ordinaires, livrets roses, livrets jeunes, épargne logement), de CCP (Comptes Chèques Postaux). Vous pouvez retirer de l'argent à l'Agence Postale il suffit d'y avoir ouvert un compte. Pour des opérations plus complexes Morgane vous mettra en relation avec un professionnel aux compétences plus étendues. Ces démarches se font en toute confidentialité.

Il est de l'intérêt de tous d'utiliser les services publics qui restent encore dans nos zones rurales. La Poste fait partie de ces services, pour conserver notre Agence, il faut la fréquenter. La municipalité a mis à votre disposition des locaux neufs accueillants et bien situés dans le centre bourg. ■

DÉCHARGE DE PEN AR STANG

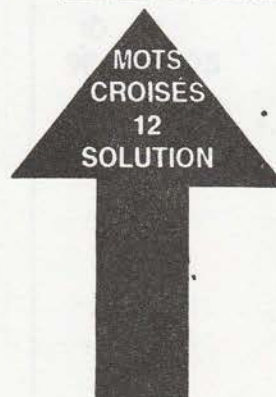
La DDAS a ordonné la fermeture de la décharge de Plougasnou, elle recevait les déchets verts, les gravats, etc... Des entreprises et des particuliers de Plougasnou et parfois d'autres communes.

Désormais, ces déchets sont dirigés vers la décharge de Pen Ar Stang à St-Jean. il a été décidé d'appliquer les tarifs prévus, à la suite du volume de déchets plus importants déposés après la fermeture de la décharge de Plougasnou.

ENTREPRISES : 43F PAR M³

PARTICULIERS 43F PAR M³ AU DELÀ DE 1M³

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	P	E	N	N	E	N	E	Z
2	E	P	I	N	E		T	E
3	N	I	L			S	O	L
4	N			E		R	U	A
5	A	D	A	G	E		R	T
6	N	E	C	R	O		N	E
7	N	I		I	C		E	U
8	E			S	E	H	A	R
9	C	R		E	N		U	S
10	H	E	U	R	E	U	X	

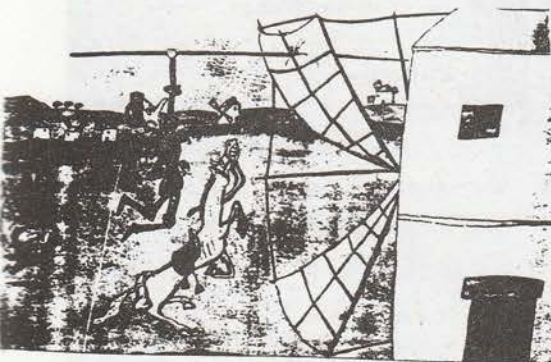


p. 9

GUIMAËC UNE COMMUNE DANS LE VENT ?

Ils ne manquent pas d'air, les habitants de Guimaëc, si l'on en croit les spécialistes de l'énergie éolienne à la recherche de sites en Bretagne pour installer leurs moulins à vent de l'an 2000. Peut-être verra-t-on ceux-ci, dans quelques années, brasser l'air de nos campagnes.

Souhaitons que ce projet ne manque pas de souffle, que ce ne soit pas une idée en l'air.



RECONSTITUTION DU BOCAGE

→ *Des aides à la construction de talus.*

Le bocage est constitué d'un ensemble composé de haies, talus, bosquets, bandes boisées. Ce réseau appartient à notre patrimoine culturel, et remplit de multiples fonction utiles.

☛ Le talus est un rempart contre la pollution, il participe à l'épuration des eaux en limitant l'arrivée massive des nitrates et pesticides dans la rivière.

☛ Le talus est un instrument de régulation du débit des rivières (limitation des crues, recharge de la nappe permettant d'accroître le débit d'étiage)

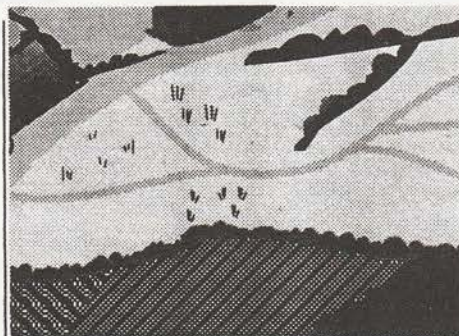
☛ Le talus est un rempart contre l'érosion des sols (préservation de la couche de terre arable, limitation de l'envasement)

☛ Le talus et la haie protègent les animaux, les cultures et les bâtiments contre le vent et ainsi permettent souvent un gain de productivité (céréales, lait) et des cultures plus précoces.

☛ Le talus, la haie, le bosquet créent un milieu diversifié favorable au développement de la faune et de la flore (hébergement des insectes auxiliaires des cultures, abri et nourriture pour le gibier)

☛ La haie, le bosquet, la bande boisée représentent une ressource économique pour la production de bois d'oeuvre et de chauffage.

☛ Le bocage améliore notre cadre de vie par sa fonction paysagère.



Pour favoriser la reconstitution du bocage, des aides de l'Union Européenne et du Département sont mises en place :

Talus : 70 % du coût des travaux (aide plafonnée à 20 F par mètre linéaire)

Haie : 9 F par mètre de haie plantée

Boisement bocager : 2 000 F par hectare

Etudes d'environnement, paysagères et hydrauliques menées sur un secteur géographique homogène : 70 %

NB : les aides pour la création de talus plantés sont cumulables. Des aides du Syndicat Mixte du Trégor peuvent venir les abonder.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LA MAIRIE AU

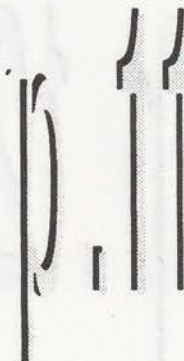
98. 67. 50. 76

ou le Syndicat Mixte chargé de constituer les dossiers :
Siège social : Place de l'Ancien Lycée - 29291 MORLAIX Cédex



98.88.48.75

Télécopie
98.62.16.95



UN RETOUR DANS LE TEMPS

Bon nombre d'entre vous se souviennent sans doute de ces repas de nocés d'il y a cinquante ans et plus... , et ont peut-être encore en mémoire le souvenir de quelques digestions difficiles. C'est du moins ce que portent à croire les deux menus que nous vous présentons ici, d'autant plus que le lendemain, jour du "retour de nocés" était encore l'occasion pour une partie des convives de remettre "les pieds sous la table" pour un nouveau repas peut-être moins élaboré mais toujours copieux.

Comme on peut le voir, ces deux menus sont identiques dans leur forme, on commence toujours par le potage, puis l'entrée

froide (1 ou 2), 2 entrées chaudes, 2 plats de viande, les desserts, et pour finir quelques gâteaux secs ; histoire de bien caler le reste...

Le contenu de ces deux repas ne diffère que par le hors d'oeuvre froid. L'un étant composé de charcuterie, et l'autre, après un jambon d'York, propose la "langouste Belle-vue" (médaillon de langouste accompagné de macédoine de légumes et de mayonnaise).

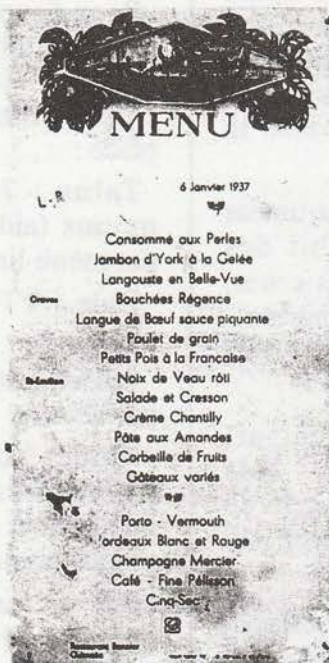
La langouste peu courante en 1937 sera servie plus fréquemment après 1955 et surtout après 1960. Aujourd'hui, ce beau crustacé aux longues antennes devenu denrée chère a fait place au traditionnel plateau de fruits de mer très apprécié en général et représentatif de notre gastronomie locale.

Aujourd'hui nos "menus de nocés" se sont allégés puisqu'ils ne comportent en général

qu'une seule entrée chaude (après le hors d'oeuvre), et un seul plat de viande. Mais nous y avons ajouté le plateau de fromage (depuis 1980 environ). Cela est bien suffisant, ne le trouvez-vous pas ?

Si tout comme le reste, notre gastronomie locale en matière de "repas de nocés" a subi de nombreux changements il ne reste pas moins vrai que les mariages sont toujours l'occasion de se retrouver en famille, avec des amis autour d'une bonne table.

N. Gléran



A VOTRE SERVICE

MUTUELLE CHIRURGICALE INTERCOMMUNALE DU CANTON DE LANMEUR

*C'est en 1960,
il y a déjà 36 ans, à
une époque où agri-
culteurs, artisans et
commerçants*

ne dispo-
saient d'aucune protection so-
ciale que la Mutuelle
Chirurgicale de LANMEUR fut
créée. Son objectif : permettre
à ses adhérents (et ils furent
nombreux) de mieux supporter
financièrement les conséquen-
ces de l'intervention chirur-
gicale maintes fois plus
onéreuse que la maladie.

La mutuelle remboursait
alors environ 80 % des
dépenses consécutives à
l'opération chirurgicale subie
par l'adhérent, 20 % restaient à
la charge du patient, mais
c'était déjà mieux que de
devoir tout sortir du porte-
monnaie, pas toujours bien
garni. L'assurance maladie
obligatoire pour les agricul-
teurs, artisans et commerçants,
qui fut votée quelques années
plus tard, transforma totale-
ment le mode de rembourse-
ment pratiqué par la Mutuelle.
Depuis cette période, notre
caisse est devenue une caisse
de complémentarité, mais elle a
toujours sa raison d'être
puisque'elle prend à sa charge
une indemnité journalière égale
au montant du forfait journalier
laissé à la charge de l'assuré, la

chambre particulière si l'état du
malade nécessite cette solution,
le lit de l'accompagnant, s'il
reste passer la nuit avec
l'opéré, ainsi que son déjeuner.

Malgré l'existence de
mutuelles complémentaires, il
reste souvent des frais non
remboursés à la charge des
adhérents. La mutuelle chirur-
gicale prend à son compte la
différence qui peut être assez
importante.

La moyenne des rembour-
sements effectués s'élève à
plus de 1 000F par intervention
pour des cotisations annuelles
peu élevées : 70F par adulte,
35F pour les enfants de moins
de 16 ans.

La mutuelle est gérée par un
conseil d'administration com-
posé de membres bénévoles à
qui il faut rendre hommage
pour le travail effectué au sein
de cette association. Ce béné-
volat permet à la caisse de
disposer de presque la totalité
des recettes pour le rem-
boursement des frais restant à
la charge des adhérents.

La mutuelle chirurgicale
intercommunale de LAN-
MEUR regroupe 5 communes :
GARLAN, GUIMAËC,
LANMEUR, LOCQUIREC
et PLOUEGAT-GUERRAND
avec un nombre d'adhérents
toujours stable depuis plusieurs
années, ce qui démontre la

qualité du service rendu.

Les doutes qui planent sur
l'avenir de la Sécurité Sociale,
la hausse du forfait journalier,
les décisions que pourraient
prendre les mutuelles complé-
mentaires face à ces majora-
tions devraient inciter à
réfléchir sur l'opportunité de
venir grossir le nombre des
adhérents de la Mutuelle
Chirurgicale. Ils seraient les
bienvenus au sein de notre
association et bénéficieraient
de la complémentarité que la
caisse alloue à ses sociétaires.

**Pour de plus amples
renseignements, prenez con-
tact avec les services de la
mairie ou auprès de M.
François MENEËC - pré-
sident - ou de M. BELLOUR
Pierre -secrétaire.**

Le Conseil d'Administration.

p. 13

AMÉNAGEMENT PASTORAL DU DIOCÈSE



Depuis plus d'un an ont eu lieu des consultations et des réflexions sur un nouvel aménagement du diocèse. Tout cela a abouti à la promulgation par Monseigneur Guillon, le 26 mai dernier des dispositions qui vont entrer progressivement en application.

Pourquoi cet aménagement ?

Vous n'êtes pas sans savoir que le nombre de prêtres diminue, la relève se fait attendre. Déjà certains curés et recteurs ont en charge plusieurs paroisses.

Il n'est évidemment pas question de supprimer les paroisses, mais de consti-

tuer des ensembles paroissiaux, comprenant, suivant les distances ou la densité de population, deux ou plusieurs paroisses, devenant "l'unité pastorale de base" sous la conduite du prêtre.

Comment cela va se faire ?

1) Dans l'ensemble paroissial : constitution d'une petite assemblée de chrétiens représentatifs de chaque communauté aidant le prêtre dans les questions d'urgence.

2) Dans chaque paroisse : un groupe de personnes ayant un rôle d'animation : information, accueil, préparation des célébrations, ouverture, aménagement, entretien des lieux de culte... Puis un conseil économique chargé des questions financières et un conseil pastoral spécialement orienté sur la catéchèse, la liturgie, etc...

La mise en œuvre : se fera progressivement. En 96 - 97 mise en place des divers conseils, leur formation... puis extension à l'ensemble pastoral l'année suivante.

CONCLUSION :

Toute cette réflexion est conforme au Droit de l'Eglise pour que la mission et l'animation de la vie de l'Eglise soient l'affaire de tous les baptisés selon des responsabilités différenciées

pour que toute la paroisse soit une vraie communauté.

Après la période d'évaluation des corrections pourraient intervenir compte tenu de l'évolution des situations.

MOTS CROISÉS 13

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								
I								

H

A - Ferme à Guimaëc, outre-tombe. B - Ne craint donc plus le typhus. C - Ferme en un éclair - On le donne au début du concert. D - Absence de sécrétion salivaire. E - Mètres cubes de bois. F - Bête. G - Charmant petit port au fond d'une ria près de Lorient. H - Fin d'infinitif - Ville sur la mer d'Azov. I - Futurs glaciers - Note.

V

1 - Manoir à Guimaëc au bord d'une rivière. 2 - Défie le peigne - Vieille colère. 3 - Résine fondue. 4 - Symbole de l'or - Absence de ressort. 5 - Celles du Mans sont réputées. 6 - Nez - Voyelles. 7 - Article arabe - Fin de participe - Conseil Supérieur de la Magistrature. 8 - Ecole bouddhiste - Donc appris - Chien breton.

Silence on tourne...

En cette fin de printemps, les herbes folles s'agitent doucement dans la cour. Et les grands pins maritimes bruissent sous l'effet de la brise marine... Ici, la nature a repris ses droits, après l'agitation de ce début d'année où Luc BERAUD est venu tourner "Crédit Bonheur", tiré du roman de Hervé JAOUEN "Les Endetteurs".

C'est ici qu'au mois de Février dernier, nous avons rencontré Robin RENUCCI, l'acteur principal de ce téléfilm.

Récit de notre envoyé-spécial, dépêché sur les lieux pour AN NOR DIGOR.

An.Nor.Digor. : C'est la première fois que vous venez en Bretagne ?

Robin RENUCCI : Oui, c'est la première fois.

(N.D.L.R. : pas bavard, le bougre !)

An.Nor.Digor. : Parlez-nous de vos origines.

Robin RENUCCI : Mon père s'appelant DESBOIS, j'ai pris le nom de ma mère qui est d'origine corse : RENUCCI est une transformation de RANUCCI, véritable nom de ma mère. J'ai choisi ce changement pour éviter toute confusion avec "le pull over rouge".

An.Nor.Digor. : Vous avez réellement un physique méditerranéen.

Robin RENUCCI : Peut-être, mais je vais vous étonner si je vous dis que mes véritables origines sont bretonnes.

(N.D.L.R. : !!!)

En effet, un arrière grand-père n'a pas supporté qu'Anne

de Bretagne ait livré la Bretagne à la France, par son mariage avec Charles VIII. En 1492, il débarque en Corse, sous le nom de RANNOU. Les corses, très vite, lui rajoute le suffixe "CCI" qui veut dire "petit", car il n'était pas grand.

An.Nor.Digor. : RANNOU, dites-vous, mais à GUIMAEC, nous avons...

Robin RENUCCI : Oui, je le sais. Et voilà la raison pour laquelle j'ai accepté ce téléfilm, sachant que nous venions tourner à GUIMAEC. Ainsi, j'effectue un retour aux sources, sur les traces de mes aïeux.

An.Nor.Digor. : Quels sont vos projets ?

Robin RENUCCI : Je termine actuellement un disque pour enfants, qui sortira à la fin du printemps. Ce sont des histoires racontées sur la musique du "Carnaval des Animaux" de SAINT-SAËNS.

An.Nor.Digor. : et après ?

Robin RENUCCI : Pour l'instant, tout est à l'état de projet, mais je pourrai vous en reparler plus tard si vous passez chez moi...

C'est ça, à "Trelever", là où grand-papa levait les essieux de charrette et les cailloux de plus de deux tonnes.

Quel sacré farceur ce Robin...



Jeux

ENIGME :

"Mon père avait un veau et sa mère à lui aussi était le père du veau."

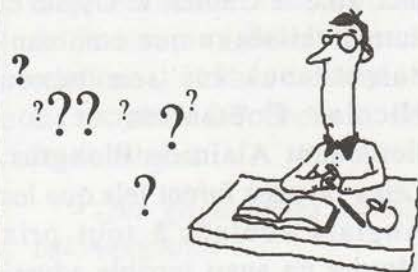
A vous de trouver l'astuce, pour que cette phrase devienne compréhensible.

RÉPONSE

"Mon père avait un veau et sa mère, à lui aussi était le père du veau."

CHARADE À TIROIR

**Mon premier émet un gaz
Mon deuxième est Russe
Mon tout est capitale**



SOLUTION

PA parce que PA PEETE
RIS parce que RIVOLI (Ri Vaut Li)
LIVONIE (Li Vaut nie)
NIVEAU D'EAU (Ni Vaut Do)
DO est UT
UT est Russe.

15

JEAN COËTANLEM (suite du n°12)

Tant que Coëtanlem se borna à inquiéter le commerce anglais sous le règne de l'odieux usurpateur Richard III, le gouvernement breton ferma les yeux sur ses méfaits. En 1484, le duc, ayant armé une flotte pour appuyer la tentative du comte de Richemont, accepta le concours de Jean Coëtanlem. Fier de participer à cette guerre et de pouvoir combattre ouvertement les Saxons détestés, celui-ci vendit tout son bien afin de mieux équiper ses navires, puis il prit la mer avec la Cuiller, le Cygne et autres vaisseaux que commandaient sous lui son neveu Nicolas Coëtanlem et son lieutenant Alain de Plougras. Leurs ravages furent tels que les Anglais voulant à tout prix détruire un aussi terrible adversaire, dont le nom était devenu l'épouvante des armateurs, réunirent à Bristol une forte escadre avec mission expresse de rechercher partout Coëtanlem, de la combattre et de le capturer mort ou vif.

Avant de quitter le port, les capitaines chargés de cette périlleuse entreprise avaient fait célébrer une messe solennelle devant l'image de saint Georges, suivie d'une procession, pour implorer son concours et obtenir la grâce de rencontrer Coëtanlem. Cette faveur leur fut du moins accordée. Ils découvrirent l'escadrille morlaisienne à quelques lieues au large de la côte bretonne. Les Anglais étaient plus de cinq contre un ; aussi certains matelots conseillèrent-ils à Coëtanlem de se retirer, mais le hardi corsaire "les réconforta par dire que c'estoit à dur pas que victoire se gaignoit" et attendit le choc de pied ferme. La lutte dura plusieurs heures, acharnée, sanglante, et se termina par la complète victoire des Bretons qui "besoignèrent" si rudement qu'ils s'emparèrent à l'abordage des deux plus grands navires ennemis, la Trinité et la Marie de Grâce. Ne voulant point laisser son triomphe incomplet, Jean Coëtanlem poursuivit les débris de l'escadre britannique jusqu'à Bristol, pénétra à leur suite dans le port de cette ville, la ravagea, en pilla les richesses, la livra aux flammes, et rentra fièrement à Morlaix avec son escadre doublée, chargée à couler bas de butin, de précieuses marchandises et de prisonniers.

Cette action d'éclat et le sac de Bristol donnèrent à Jean Coëtanlem une incroyable popularité. Bien des années plus tard, un Morlaisien, Christophe

de la Forest, déclarait avec conviction "avoir ouy dire et tenir notoirement que feu Jehan Coëtanlem avoit esté en son temps belliqueux en la mer, avoit esté en grande puissance... avoir pour le duc faict plusieurs prouesses et vaillantises, et par raison de ce, estoit Jehan Coëtanlem en estimacion grande et réputation de noblesse. Tellement estoit réputé qu'il estoit dict et censé notoirement roy et gouverneur de la mer, et qu'il n'avoit trouvé oncques en la mer son plus puissant ni son seigneur".

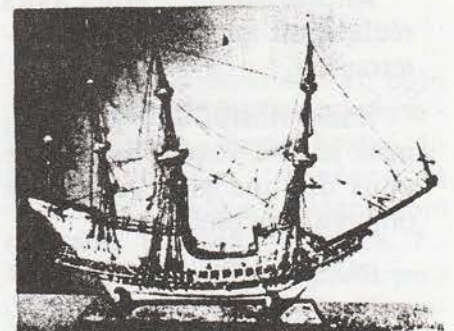
Richard III tombé et la paix conclue, Coëtanlem dut se rabattre sur les Espagnols, toujours secondé par son neveu et émule Nicolas Coëtanlem. Ils enlevèrent à divers négociants de la Castille une valeur d'environ 700.000 francs de marchandises.

A suivre... (Louis LE GUENNEC)

Une biographie romancée de Jean Coëtanlem vient d'être publiée :

"L'Hermine et le Faucon"

de Christian Goulfier Ed. Coop-Breizh.



UNE ACTIVITÉ PASSIONNANTE

Plus de 16 000 Français élèvent des pigeons voyageurs et participent à des concours hebdomadaires d'avril à juillet.

Le champion de France 1994 et 1995, Daniel Renault, habite au Penquer, près du bourg. Malgré cela, bien des gens se posent des questions sur ce loisir, essayons d'y répondre.

- Quel est le principe de base d'un concours ?

Le sens de l'orientation du pigeon voyageur lui permet de rejoindre son colombier après avoir été lâché d'un point quelconque. Le meilleur est celui qui rentre à la plus grande vitesse moyenne.

- Combien de kilomètres peut-il parcourir, à quelle vitesse ?

Les concours se déroulent sur des distances passant progressivement de 200 à 800 ou 900 km. La vitesse moyenne est en fonction des conditions climatiques et de la qualité du pigeon, elle atteint souvent 70 km/h et peut dépasser 100 km/h par vent portant.

- Comment est organisé un concours ?

1 Les pigeons sont enlogés au siège de l'association. En

plus de sa bague-matricule et de sa bague-adresse qu'on ne peut enlever, chacun d'eux est muni d'une bague en caoutchouc dont le numéro est relevé.



La 10^e peut être fier de son champion de France Daniel Renault est ici honoré par M. Marecal Secrétaire Général de la Mairie de Cambrai.

2 Les constateurs (appareils jouant le rôle d'horloge-imprimante) sont mis en route à la seconde près.

3 Un camion fait le tour des associations pour ramasser les paniers plombés contenant les pigeons.

4 Le camion se rend sur les lieux de lâcher, les pigeons sont libérés.

5 Dès que le pigeon est rentré, le colomophile enlève la bague en caoutchouc et l'insère dans le constateur. L'heure d'arrivée est imprimée.

6 Les résultats sont dépouillés au siège de l'association, les

vitesse calculées selon les distances, un classement effectué par ordinateur.

Chacun participe à des championnats de société, départementaux, régionaux et nationaux.

- Faut-il beaucoup d'argent pour devenir colomophile ?

Dans certaines régions, le Nord par exemple, la réponse serait positive. L'existence du jeu d'argent sur les concours rend la compétition très dure. L'amateur doit le plus souvent acheter des pigeons. Les champions peuvent se vendre plusieurs dizaines de milliers de francs (record : 700 000 F !)

En Bretagne, ce n'est pas le cas. Il est de tradition que chaque ancien offre un couple de jeunes aux débutants. Les relations d'amitiés existant entre les membres favorisent les dons, les échanges.

- Que gagnent les meilleurs colomophiles ?

Dans notre société, les premiers des concours "gagnent" le droit d'offrir une tournée aux perdants !

- Quels sont les investissements minimum de départ ?



La colombophilie

Il faut naturellement construire un colombier. Un bon bricoleur s'en tirera à peu de frais. Celui (ou celle) qui n'a pas le don peut compter sur les conseils et l'aide des autres amateurs.

Chacun doit avoir un constateur. Un débutant peut se contenter d'un appareil d'occasion à moins de 1 000 F.

- *Qu'est ce qu'un bon pigeon ?*

Il doit avoir 3 qualités essentielles : être un athlète de haut niveau, avoir une "bonne tête" pour trouver sa route au mieux, avoir enfin une bonne motivation.

Comme tout sportif, le pigeon doit être au mieux de sa forme au moment des concours. La nourriture proposée ne sera pas la même en hiver ou au printemps, en début de semaine ou la veille de la course. Les quantités distribuées sont mesurées.

La motivation s'obtient par divers procédés. Le plus employé est celui du "veuvage" : pendant la période des concours, le mâle ne voit sa femelle qu'à l'arrivée des courses, on comprend sa hâte. On peut aussi jouer "au naturel", mais les variations de forme sont alors plus difficiles à contrôler.

- *Quelles sont les qualités d'un bon colombophile ?*

La patience encore la patience. Il faut plusieurs années avant de déceler quels seront les meilleurs couples de reproducteurs, plus d'une vie avant de connaître toutes les subtilités de la conduite d'une colonie. Mais, quel plaisir de toujours apprendre !

Claude NERRIEC

COMMENT DEVENIR COLOMBOPHILE ?

IL SUFFIT DE PRENDRE CONTACT AVEC :

- DANIEL RENAULT - LE PENQUER - ☎ 98.78.80.95

OU

- CLAUDE NERRIEC - KERANORMAN - ☎ 98.67.66.35



B R E S T

Les Amis de Trobodec y seront

Engagés dans le concours des "Rivages de France", organisé par Ar-Men - Le Chasse-Marée, les Amis de Trobodec ont obtenu la mise à disposition d'un stand, entièrement équipé dans le pavillon du patrimoine. Ce pavillon situé au cœur de la fête, près de la scène principale accueillera 150 associations sur les 750 candidates au concours.

Si vous allez à la fête passez donc leur dire un "p'tit bonjour"

→ du 13 au 18 juillet



p. 18

QUAND MARIE-THÉ RENCONTRE SALLY...

Marie-Thé est une institutrice de campagne dans un petit village gaulois. Sally est sénégalaise, plus précisément, de la luxuriante province de la Casamance et séjourne souvent dans notre région. Leur rencontre est explosive et nous donne un spectacle exceptionnel, haut en couleurs.

Personne n'est resté indifférent, ce samedi 8 juin au soir. Les superlatifs nous manquent, pour décrire la prestation des enfants de l'école. Et l'émotion est présente : quand Sally porte sur la tête le mortier en bois, de près de 30kg, quand les enfants dansent le fameux "ventilateur", ou encore quand Marie-Thé et Sally nous gratifient du "Ar Dro" sur les tam-tam africains. C'est le choc des cultures. Quelle leçon pour nous tous, et pour les enfants qui ont cotoyé Sally tout au long de cette année scolaire.

Bravo à tous les instituteurs, merci à Sally et merci aux parents qui ont réalisé les costumes somptueux...

Après le spectacle, la traditionnelle kermesse a repris ses droits. Et la soirée s'est

achevée, à table en dégustant un délicieux "kebab". Ça aussi, c'était une nouveauté.

Une fois, encore, l'école de Guimaëc s'est faite remarquer, en ce début d'année par l'attribution d'une dotation de livres et de logiciels, d'une valeur de 25 000F.

Quinze écoles dans le Finistère avaient été choisies par l'Académie afin d'attribuer cette manne venue du Finistère de l'Education Nationale. Et le choix de notre école n'est pas le fait du hasard, car il repose sur les réalisations exemplaires faites par nos enseignants en

avons appris, début juin, le départ de Christine, institutrice des CE, pour Lanmeur, commune où elle réside.

Très appréciée des enfants, mais aussi des parents et de tout le personnel de l'école, elle faisait partager sa bonne humeur permanente, et son sens de la répartie était réputé. Ses conditions de travail n'étaient pas "optimum" car elle officiait dans ne des "cabanes" dignes de la guerre du feu. Hélas, elle ne pourra disposer de la nouvelle classe qui devrait être opérationnelle à la Toussaint.



matière de lecture, réalisations qui sont une référence pour bon nombre d'écoles du département.

Le sujet qui reste d'actualité est la semaine de quatre jours. En effet, au terme de cette année scolaire, elle apporte plus de désagréments que d'avantages. L'éternel problème des rythmes scolaires est, plus que jamais, à l'ordre du jour. Et l'Académie devra revoir sa copie au vu des critiques émises par parents et enseignants, grâce à l'enquête qu'elle a réalisée récemment.

A la surprise générale, nous

Souhaitons-lui bon vent dans sa nouvelle affectation, et bienvenue à Isabelle que nous connaissons bien puisqu'elle a déjà effectué un remplacement à Guimaëc, il y a quatre ans.

Bonnes vacances.

J.-Y. Creignou

19

FOYER RURAL - DANSE BRETONNE

Cours

KOROLL - DIGOROLL

C'est dans la bonne humeur et une excellente ambiance que les cours se déroulent tous les "MARDI SOIR" à partir de 20H30.

Les cours, ouverts à tous, connaissent un vif succès tout au long de l'année, ainsi que durant la période des vacances, ce qui fait la joie des estivants qui pourront se joindre à nous tous lors du Fest-noz du 6 Juillet.

- Renouveau dans le groupe de danses.
- "Nouvelles musiques, nouvelles suites de danses et nouvelles tenues"
- Le groupe, composé de 22 danseuses et danseurs, répète régulièrement afin de se produire dans les différentes fêtes de la région, à savoir :
 - 22 Juin : "Fête de la Saint Jean" à PLUFUR (soirée)
 - 30 Juin : "Pardon de ST JEAN DU DOIGT (après-midi)
 - 13 Juillet : de 17H30 à 19H30 à PLOUGASNOU et à partir de 20H30 à LOCQUIREC
 - 28 Juillet : Fête de la Terre à POUL RODOU (après-midi)
 - 6 Août : Fête des fruits de mer à PLESTIN LES GREVES (soirée)
 - 15 Août : Fête des moissonneurs à HENANSAL près de Lamballe. (après-midi)
 - 18 Août : Animation à Locquirec (soirée)

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Le Club du 3^{ème} âge a terminé les rencontres du jeudi le 25 avril. Durant les rencontres il y a eu des concours de belote, dominos et pétanque avec les communes voisines,

⇒ PLOUÉGAT-GUERRAND ET LANMEUR.

Le Club fonctionne de la mi-septembre à la fin avril.

La rentrée 96-97 se fera à nouveau à la mi-septembre, la date sera communiquée dans la presse. Et espérons recevoir de nouveaux adhérents parmi les jeunes retraités.

Une sortie a été organisée le 30 mars au Mont Saint Michel, très appréciée par ceux qui ont participé à cette journée très réussie, par un temps printanier.

Nous avons terminé les rencontres par un goûter amélioré.

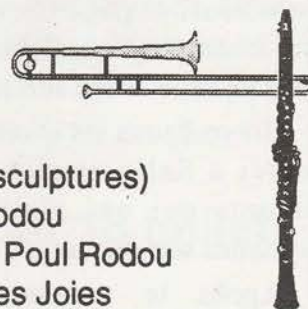


CALENDRIER ÉTÉ 96

30 juin	Pardon de Guimaëc
6 juillet	Fest-Noz
12 juillet	Fête de la musique
13 - 18 juillet	Brest 96
19 juillet - 18 août	Salon d'été (peintures et sculptures)
28 juillet	Fête de la Terre à Poul Rodou
4 août	Fête des moissonneurs à Poul Rodou
8 septembre	Pardon de Notre-Dame des Joies

Et... tous les vendredis : Artisanat, contes à Trobodec.

Les mardis et jeudis : Visite guidée gratuite de Notre-dame des Joies.



LES BUDGETS COMMUNAUX

Halte au racket !

Les impôts locaux dans notre canton n'augmentent pas ou peu (excepté Locquirec + 15%). Alors comment se fait-il que malgré tout il faille payer davantage chaque année ?

Les budgets récemment votés par différentes collectivités le démontrent : l'Etat se livre à un véritable racket sur les moyens financiers de ses institutions (communes, départements, régions).

Les communes, par exemple, se voient confier des responsabilités de plus en plus lourdes, au nom de la décentralisation, sans les transferts financiers correspondants.

Toutefois comme on attrape pas les mouches avec du vinaigre, les déclarations d'intentions sont généreuses, mais elles sont aux antipodes des actions du pouvoir.

Ce dernier présente ses projets sous forme de "pactes" de "contrats", "d'actes négociés", (feignant un "donnant - donnant" qui n'existe évidemment pas).

Parallèlement à ces transferts de charges, les aides de l'Etat fixées pourtant par la loi de décentralisation, ne cessent de se réduire comme le montre l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF), inférieure au taux d'inflation (+ 1,90 entre 1995 et 1996 pour Guimaëc).

Par ailleurs l'augmentation de 2 points de la TVA est une nouvelle et lourde charge pour les dépenses de fonctionnement de nos collectivités, non rem-

boursées, et s'ajoute aux réductions de 15 à 10 % de la compensation de la taxe professionnelle décidée en 1995, ou aux retards toujours aussi importants (2 ans au moins) dans le remboursement de la TVA sur les investissements.

A cela s'ajoute encore la suppression de la franchise postale insuffisamment compensée (1554^F pour Guimaëc sur 1 an !), ainsi que le maintien du prélèvement de 1% environ sur la fiscalité locale pour couvrir les frais de réévaluation cadastrale, ainsi que l'augmentation en 1995 de la cotisation à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L.).

Dans ces conditions les conseils municipaux (généralux ou régionaux mais qui finement font rebondir leurs augmentations sur les budgets communaux : (moins tu as de pouvoirs et plus tu te fais "raquer") sont amenés à choisir entre des augmentations d'impôts (Locquirec) ou suppressions de services rendus aux populations, ou diminution et reports d'investissements indispensables (le reste du canton).

Ainsi les populations rurales subissent de plus en plus l'inégalité d'accès aux services publics (postes, gares, écoles voire pharmacies...) ou alors doivent s'y substituer.

Dans ces conditions est-il sérieux de parler d'aménagement du territoire ?

La conception d'un aménagement n'est-elle pas simplement de permettre à un citoyen de trouver dans sa commune ou son

environnement proche, les services et équipements indus possibles, aujourd'hui par l'évolution technique et technologique, mais aussi l'emploi et la protection sociale que le niveau de développement doivent pouvoir lui assurer ?

Il est donc indispensable de valoriser l'essor du service public local. Cela suppose des moyens financiers adéquats, un personnel permanent correctement formé et rémunéré, la transformation des CES (Contrat Emploi Solidarité) en emplois stables ; l'embauche des jeunes permettant un fonctionnement normal des services.

Il est donc urgent d'obtenir de l'Etat des moyens financiers supplémentaires pour nos communes. Par ailleurs, la réforme de la taxe professionnelle incluant dans son calcul leurs actifs financiers et leurs capitaux spéculatifs va dans ce sens.

Pour les petites communes - comme les nôtres - une véritable coopération intercommunale peut et doit s'instaurer (notamment au niveau des emplois : voirie, environnement, maîtres-nageurs, sauveteurs...).

La vigilance est de mise !

Alain TROADEC

121

été 96

Pensez dès maintenant
aux vacances de vos enfants...

Centre de Loisirs Sans Hébergement 96



OUVERT AUX ENFANTS DE 3 À 11 ANS

Du lundi au vendredi

Du 1^{er} juillet au 23 août

70^F * ou 80^F ** La journée

320^F * ou 380^F ** La semaine

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION À LA SEMAINE OU À LA JOURNÉE.

Tarif Garderie : 10F	de 7h30 à 9h00
	de 18h00 à 19h00
5F	de 8h30 à 9h00
	de 18h00 à 18h30.

Un supplément de 20F sera demandé pour les
enfants ne participant qu'à la sortie hebdomadaire...

DOCUMENTS À FOURNIR

à l'inscription

- La feuille d'inscription dûment remplie.
- Les bons vacances.
- 200F d'arrhes, une enveloppe timbrée.

Le montant des bons vacances est à déduire du
prix : CAF, MSA, CE, Chèques vacances.

* Commune adhérentes

** Commune non adhérente.

PROJET PEDAGOGIQUE

Cette expérience estivale
s'inscrit dans la démarche
permanente de l'ULAMIR
Centre Social Trégor
Ouest :

Promouvoir l'action socio-édu-
cative à travers la vie associative.

Les deux tranches (3 - 6 ans et
7 - 11 ans) d'âge seront animées
par un personnel qualifié qui vise à
faciliter les échanges dans un
climat de respect de chacun.

Les activités spécifiques sont
encadrées par du personnel
diplômé. L'équipe sera amenée à

• ACTIVITÉS MANUELLES

- bois, poterie, fil théâtre, jeux...

• ACTIVITÉS SPORTIVES

- VTT, Tir à l'arc, escrime, sports
collectifs...

• ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

- canoé, pêche à pied, randonnées,
course d'orientation...

• SORTIES HEBDOMADAIRES à la journée le jeudi :

- Armoripark, Océanopolis, Lac du
Drennec, Parc d'Armorique...

Ces activités ne sont pas
limitatives et doivent être
considérées comme
moyen et non comme finalité.

Bien entendu nous profiterons du
bord de mer proche pour des
baignades et des jeux de plage.

Ce Centre de loisirs

**évoluera sur le complexe
scolaire de Lanmeur.**

s'organiser et à
gérer l'espace
dans lequel il
évolue en y
respectant les
richesses
naturelles et
humaines.

